

**SYNDICAT MIXTE DE L'AERODROME DE
TROYES-BARBEREY**

Comité Syndical

Secrétaire de séance : M. Karim FENEK

Certifié exécutoire

A compter du
Le Président du Syndicat Mixte

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMITE SYNDICAL DE L'AERODROME DE
TROYES – BARBEREY

**Séance du mercredi 10 juin 2026
(matin)**

Délibération n°06-2026

ELECTION DU PRESIDENT

Date de convocation : 1^{er} juin 2026

Date d'affichage : 23 juin 2026

Nombres de membres

En exercice : 9

Présents : 8 (*dont 1 en visioconférence*)

Votants : 7

L'an deux mille vingt-six, le 10 juin, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence du doyen d'âge, M. Alain BALLAND.

Etaient présents :

- Mme Catherine LEDOUBLE,
- M. Alain BALLAND,
- M. Bruno GANTELET,
- M. Sylvain CONVERS,
- Mme Anne-Marie ZELTZ,
- Mme Marie-Thérèse LEROY
- M. Karim FENEK
- Mme Gaëlle DUPRÉ (*en visioconférence – n'a pas pu prendre part aux votes pour la Présidence*).

Etaient excusés et/ou représentés :

- M. Jean-Paul BRAUN (*titulaire*)
- M. Benoît LOUIS (*titulaire*),
- M. Christophe CHOMAT (*suppléant*),
- Mme Karine DOBRAJE (*suppléante*),
- M. Valéry DENIS (*suppléant*),
- M. Jean-Marie CAMUT (*suppléant*),
- M. Jean-Michel HUPFER (*suppléant*).
- Mme Marie-Hélène TRESSOU (*suppléante*).

Formant la majorité des membres du Comité Syndical en exercice (7/9).

En application des dispositions de l'article L 5211-10 du Code général des collectivités territoriales et conformément aux statuts du Syndicat Mixte de l'Aérodrome de Troyes-Barberey, la réunion du Comité avait pour objet l'élection du Président du Comité syndical.

ELECTION DU PRESIDENT

Sous la présidence du doyen d'âge, **Monsieur Alain BALLAND** assisté de **Monsieur Karim FENEK**, plus jeune membre présent du comité faisant fonction de secrétaire, il est procédé à l'élection du Président du Syndicat Mixte de l'Aérodrome de Troyes-Barberey (SMATB).

Huit membres participent à la séance, dont une personne en visioconférence. Le mode de scrutin étant à bulletins secrets, Mme Gaëlle DUPRÉ ne pourra pas prendre part au vote.

M. Alain BALLAND, Président de séance, demande s'il y a des candidatures :

Madame Catherine LEDOUBLE propose la candidature de **Monsieur Bruno GANTELET** président sortant.

Aucune autre candidature n'a été proposée ni faite par écrit.

Il est procédé au vote.

Le résultat des votes pour l'élection du Président est le suivant :

Nombre de votants présents.....	7
Nombre de procurations.....	0
A déduire : nombre d'abstentions.....	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	7
Majorité absolue.....	5

Ont obtenu :

1 ^{er} TOUR	
M. Bruno GANTELET	7 voix
Bulletin(s) blanc(s)	0
Bulletin(s) nul(s)	0

En conséquence, **Monsieur Bruno GANTELET** est déclaré Président du Syndicat Mixte de l'Aérodrome de Troyes-Barberey.

Fait le 12 juin 2026

M. Alain BALLAND,
Président de séance

